

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE  
CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert,  
tenue le **22 juillet 2019** à l'heure et au lieu ordinaire des séances  
du conseil .

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc  
Siège #2 - Jonathan Gill  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Simon Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, René  
Laverdière.

Madame Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière,  
assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE  
CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 18 juillet 2019 et avis  
personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis  
d'assemblée extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt et résolu de déclarer cette séance  
ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-07  
106**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu  
d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **03 - SUJETS À DISCUTER**

**2019-07  
107**

#### **03.01 - Appel d'offres pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Saint-Adalbert 2019-2024 - Décision suite aux négociations**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a mandaté la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault à négocier, au nom de la Municipalité, la soumission de Les Entreprises Castonguay et Deschênes Inc. par la résolution # 2019-07-105;

CONSIDÉRANT QUE la rencontre a été tenue le 15 juillet dernier, le descriptif de l'offre a été rédigé sur la feuille de présence et signé par toutes les personnes présentes;

CONSIDÉRANT QUE l'offre finale de l'entrepreneur est de 755 328,25 \$ pour l'option A et de 963 777,95 \$ pour l'option B et ce, incluant toutes les taxes applicables;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu

QUE le conseil municipal décrète qu'il met fin au processus d'appel d'offres considérant que le prix de la seule soumission conforme est beaucoup plus élevé que l'estimation effectuée par la Municipalité;

QUE le conseil municipal décrète qu'il met fin au processus d'appel d'offres selon la clause de réserve (article 2.17) en vertu de laquelle la Municipalité ne s'est engagée à accepter aucune des soumissions dans le document d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-07  
108**

#### **03.02 - Appel d'offres pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Saint-Adalbert 2019-2024**

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault à demander des soumissions pour l'entretien des chemins par le site SEAO et ce, pour une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **04 - VARIA**

## **05 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h45.

---

René Laverdière, maire

---

Maggy Matheault, dir. gén. & sec.